

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

AMENDEMENT

N° AS337

présenté par

M. Villani, Mme Batho, M. Houbron, Mme Bagarry, Mme Tuffnell, M. Dombrevail, M. Julien-Laferrrière, Mme Gaillot, Mme Forteza et Mme Chapelier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.